TASKI R4

Date de création/révision: 06/12/2001

1/5

#### FICHE DE DONNEES DE SECURITE

RAISON SOCIALE
JohnsonDiversey

Pas de risque spécifique connu

1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

- NOM DU PRODUIT TASKI R4

- REFERENCE 1282

- FOURNISSEUR JohnsonDiversey

9-11, avenue du Val de Fontenay 94133 - FONTENAY-SOUS-BOIS- Cedex

Téléphone / Fax 01.45.14.76.76 - Fax : 01.45.14.76.11

E-mail / Site internet-

Numéro d'appel d'urgence 01 45 42 59 59

- Informations complémentaires - Type d'utilisation

Nettoyant pour meubles.

2 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Préparation liquide .

Constituants contribuant aux dangers

Tensio-actifs non ioniques - Xn,N; R22-41-50 < 5%
Alkanes, iso C9-C12 - Xn; R10-65 5 à 15%

# 3 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Pas de risque spécifique connu.

TASKI R4 Date de création/révision: 06/12/2001

2/5

#### 4 - PREMIERS SECOURS

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :

Laver abondamment avec de l'eau. Consulter un spécialiste, si nécessaire.

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:

Laver avec de l'eau.

- EN CAS D'INGESTION:

Retirer le produit de la bouche.

Consulter immédiatement un médecin ou le CENTRE ANTI-POISONS: 01 40 05 48 48

- EN CAS D'INHALATION :

Retirer de la source d'exposition et installer l'accidenté dans une zone aérée.

Consulter un médecin si nécessaire.

#### 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### - Moyens d'extinction

Produit non inflammable.

En cas d'incendie, utiliser les moyens d'extinction spécifiques au produit cause de l'incendie.

Pas de risque d'explosion connu.

#### 6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

#### - Précautions individuelles

Comme pour le contrôle de l'exposition.

## - Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter le produit pur : se conformer aux arrêtés et réglements préfectoraux en vigueur.

# - Méthodes de Nettoyage

Endiguer et absorber sur support inerte.

Laver les résidus à grande eau.

TASKI R4

Date de création/révision: 06/12/2001

#### 7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

#### MANIPULATION

Eviter le contact avec les yeux.

Eviter les contacts prolongés avec la peau.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

#### **STOCKAGE**

Stocker le produit dans son emballage d'origine fermé.

#### 8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

COMPOSANTS AYANT DES VALEURS LIMITES D'EXPOSITION:

Le produit ne contient aucun composant avec des valeurs limites à respecter. EQUIPEMENTS INDIVIDUELS DE PROTECTION:

Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

En cas de contact prolongé, une protection de la peau peut être nécessaire. Se rincer les mains avec de l'eau après utilisation.

EQUIPEMENTS SUR LE LIEU DE TRAVAIL : lavabo.

#### 9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

#### Aspect

Liquide blanc opaque, légèrement parfumé.

**PH** à 20°C : 5.5 à 6.0

# Température de changement d'état

non déterminé

Point d'éclair

non applicable

#### Caractéristique d'explosivité

non explosif

Densité

à 20°C : 0.96 g/cm3

Solubilité

Emulsifiable.

TASKI R4 4/5

#### 10- STABILITE ET REACTIVITE

Produit stable, pas de réaction dangereuse connue. Pas de produits de décomposition dangereux connus.

#### 11- INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

PRODUIT NON DANGEREUX.

EFFET PRIMAIRE D'IRRITATION :

- Peau: ne provoque pas d'irritation dans les conditions normales d'utilisation
- Yeux: ne provoque pas d'irritation dans les conditions normales d'utilisation SENSIBILISATION : pas d'effet connu.

## 12- INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Produit conforme à la législation relative à la biodégradabilité des détergents.(Décret et arrêtés du 24/12/87)

#### 13- CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Se conformer aux arrêtés et réglements préfectoraux en vigueur tant pour le produit que pour les emballages.

# 14- INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/RID - Produit non classé selon la réglementation des transports des matières dangereuses.

TASKI R4

Date de création/révision: 06/12/2001

5**/5** 

#### 15- INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Produit non classé dangereux.

Non soumis à la réglementation concernant l'étiquetage des préparations dangereuses.

Conseils de prudence:

S23: ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols S51: utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Rincer et sècher les mains. En cas de contact prolongé, une protection de la peau peut être nécessaire.

#### **16- AUTRES INFORMATIONS**

Recommandation 89/542

|  | Concentration en % |          |           |         |  |
|--|--------------------|----------|-----------|---------|--|
|  | < 5                | 5 à < 15 | 15 à < 30 | 30 et + |  |
| Phosphates                                 |                    |          |           |         |  |
| Phosphonates                               |                    |          |           |         |  |
| Tensio-actifs anioniques                   |                    |          |           |         |  |
| Tensio-actifs cationiques                  |                    |          |           |         |  |
| Tensio-actifs amphotères                   |                    |          |           |         |  |
| Tensio-actifs non ioniques                 | X                  |          |           |         |  |
| Agents de blanchiment oxygénés             |                    |          |           |         |  |
| Agents de blanchiment chlorés              |                    |          |           |         |  |
| Acide éthylène diaminetétra-acétique EDTA) |                    |          |           |         |  |
| Acide nitriotriacétique (NTA)              |                    |          |           |         |  |
| Phénols et phénols halogénés               |                    |          |           |         |  |
| Paradichlorobenzene                        |                    |          |           |         |  |
| Hydrocarbures aromatiques                  |                    |          |           |         |  |
| Hydrocarbures alophatiques                 |                    |          | X         |         |  |
| Halogénés                                  |                    |          |           |         |  |
| Savons                                     |                    |          |           |         |  |
| Zéolites                                   |                    |          |           |         |  |
| Polycarboxylates                           |                    |          |           |         |  |

#### CONSERVATEURS : Présence

Référence Internationale: MSDS1799(29/11/2000)

BC.HS.Sp-06(15/08/1997)

Utilisation uniquement réservée au secteur professionnel.

Toutes les fiches de données de sécurité de nos produits classés 'Dangereux' peuvent être consultées et/ou obtenues par MINITEL N°Vert: 08 36 05 00 99

Accès INTERNET: http://www.diese-fds.com

# ANNEXE

# Liste des phrases R (AISD 16/10/02)

\_\_\_\_\_

- R 1 : Explosif à l'état sec.
- R 2 : Risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.
- R 3 : Grand risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.
- R 4 : Forme des composés métalliques explosifs très sensibles.
- R 5 : Danger d'explosion sous l'action de la chaleur.
- R 6 : Danger d'explosion en contact ou sans contact avec l'air.
- R 7 : Peut provoquer un incendie.
- R 8 : Favorise l'inflammation des matières combustibles.
- R 9 : Peut exploser en mélange avec des matières combustibles.
- R 10: Inflammable.
- R 11: Facilement inflammable.
- R 12: Extrêmement inflammable.
- R 14: Réagit violemment au contact de l'eau.
- R 15: Au contact de l'eau, dégage des gaz extrêmement inflammables.
- R 16: Peut exploser en mélange avec des substances comburantes.
- R 17: Spontanément inflammable à l'air.
- R 18: Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur air inflam- mable/explosif.
- R 19: Peut former des peroxydes explosifs.
- R 20: Nocif par inhalation.
- R 21: Nocif par contact avec la peau.
- R 22: Nocif en cas d'ingestion.
- R 23: Toxique par inhalation.
- R 24: Toxique par contact avec la peau.
- R 25: Toxique en cas d'ingestion.
- R 26: Très toxique par inhalation.
- R 27: Très toxique par contact avec la peau.
- R 28: Très toxique en cas d'ingestion.
- R 29: Au contact de l'eau dégage des gaz toxiques.
- R 30: Peut devenir facilement inflammable pendant l'utilisation.
- R 31: Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
- R 32: Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.
- R 33: Danger d'effets cumulatifs.
- R 34: Provoque des brûlures.
- R 35: Provoque de graves brûlures.
- R 36: Irritant pour les yeux.
- R 37: Irritant pour les voies respiratoires.
- R 38: Irritant pour la peau.
- R 39: Danger d'effets irréversibles très graves.
- R 40: Effet cancérogène suspecté preuves insuffisantes
- R 41: Risque de lésions oculaires graves.
- R 42: Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.
- R 43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- R 44: Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée.
- R 45: Peut provoquer le cancer.
- R 46: Peut provoquer des altérations génétiques héréditaires.
- R 48: Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée.
- R 49: Peut provoquer le cancer par inhalation.
- R 50: Très toxique pour les organismes aquatiques.
- R 51: Toxique pour les organismes aquatiques.
- R 52: Nocif pour les organismes aquatiques.
- R 53: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- R 54: Toxique pour la flore.
- R 55: Toxique pour la faune.
- R 56: Toxique pour les organismes du sol.
- R 57: Toxique pour les abeilles.
- R 58: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.
- R 59: Dangereux pour la couche d'ozone.
- R 60: Peut altérer la fertilité.
- R 61: Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
- R 62: Risque possible d'altération de la fertilité.
- R 63: Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
- R 64: Risque possible pour les bébés nourris au lait maternel.
- R 65: Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion
- R 66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- R 67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
- R 68: Possibilité d'effets irréversibles